

COMMUNE DE DOMECY-SUR-CURE
Département de l'Yonne
Arrondissement d'Avallon
Canton de Vézelay

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 9 + 2 proc
Qui ont pris part au vote : 11

L'an deux mil vingt et un et le vingt-et-un décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de **DOMECY-sur-CURE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Marc PAUTET, Maire.

Etaient présents : Marc PAUTET, Maire, Vincent BLANCHARD, Pierre DE FERAUDY Adjoints, Sylvie JUNG, Evelyne BAILLEUX, Richard THOUARD, Christian BERTHIER, Noëlle RAUSCENT et Jean-Luc VAN-DORPE, conseillers

Absent(s) excusé (e.s) : Violaine PUJO-ROLLAND (proc. Noëlle RAUSCENT) ; Pierre-Etienne BREGUET (proc. Marc PAUTET).

Secrétaire de séance : Sylvie JUNG a été nommée secrétaire de séance.

1-VALIDATION DU ZONAGE PLUVIAL :

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la proposition de validation du zonage pluvial. Le document complet sera envoyé par mail à chacun des élus pour consultation et avis. Il sera nécessaire de se prononcer dès le prochain conseil municipal.

2-RECENSEMENT DE LA POPULATION ANNEE 2022 :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune de Domecy-sur-Cure est inscrite pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Pour ce faire un agent recenseur sera recruté et sera chargé de la mission de recensement sur la commune de Domecy-sur-Cure. Après avoir entendu l'avis du conseil M. le Maire nommera l'agent recenseur, rémunéré par la commune qui percevra une compensation de l'Etat.

La dépense de 815.00 € pour le paiement du salaire et des charges sociales sera inscrite au Budget de l'exercice 2022.

3-DM-REGULARISATION BUDGET 2021

Annule et remplace

M. le maire expose au conseil municipal une erreur de saisie lors de la rédaction de la délibération en date du 24 novembre 2021 (utilisation du compte 6871 au lieu de 6817)

Il convient de corriger celle-ci comme suit :

- ✓ Fonctionnement :
- 6411 : - 358.00 €
- 6817 : 358.00 €

Vote : 11 POUR

4-DM-REGULARISATION BUDGET SERVICE DE L'EAU 2021

Annule et remplace

M. le maire expose au conseil municipal une erreur de saisie lors de la rédaction de la délibération en date du 24 novembre 2021 (utilisation du compte 6871 au lieu de 6817)

Il convient de corriger celle-ci comme suit :

- ✓ Fonctionnement :
- 6071 : -227.00 €
- 6817 : 227.00 €

Vote : 11 POUR

5-DM-DEPRECIATION DE CREANCES AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT 2021.

Annule et remplace

M. le maire expose au conseil municipal une erreur de saisie lors de la rédaction de la délibération en date du 24 novembre 2021 (utilisation du compte 6871 au lieu de 6817)

Il convient de corriger celle-ci comme suit :

- ✓ Fonctionnement :
- 61523 : -65.00 €
- 6817 : 65.00 €

Vote : 11 POUR

6-INFOS DU MAIRE :

- ✓ Monsieur Pierre DE FERAUDY, 2ème Adjoint au Maire présente la situation de la vente de la poste : une offre à 25 000.00 € a été faite. Recontacter la personne pour voir si une offre plus élevée peut-être envisagée.
- ✓ Travaux au lavoir d'Usy : M. le Maire présente le devis de l'entreprise GEKIERE pour un montant de 1476.00 € TTC. Le conseil municipal est d'accord, le devis sera signé et retourné à l'Entreprise.
- ✓ Monsieur Pierre DE FERAUDY, 2ème Adjoint au Maire expose le projet du colombarium au cimetière de DOMECY. Il s'agira de construire une dalle au sol et d'acheter les cases au fur et à mesure des demandes.
- ✓ M. le Maire informe de l'installation du panneau observatoire à la Roche aux fées dans le mois de janvier 2022.
- ✓ M. le Maire remercie les personnes qui ont participé à la confection et à la distribution des colis des Aînés.
- ✓ M. le Maire présente un courrier de l'Association de défense du Trinquelin pour une demande de subvention. Le conseil est d'accord pour une inscription de 100.00 € au budget 2022.
- ✓ Des nouvelles de la motion concernant la contribution supplémentaire à l'O.N.F (cette contribution a été annulée par le ministère de l'agriculture).
- ✓ Information sur les droits de mutation reçues en recettes pour 2021 : 13 813.00 €.
- ✓ Orange souhaite trouver un emplacement sur la commune pour procéder à l'installation d'une antenne.
- ✓ Le Verger des Boulois/ haies mellifères à Usy : en attente des devis de M. BERNARD et de M. POURQUOI (début 2022).
- ✓ Monsieur Jean-Luc VAN-DORPE, conseiller propose d'installer une boîte à livres à Usy. Accord du conseil.
- ✓ Evocation de la possibilité d'installer des bornes électriques rechargeables dans la commune (en attente de renseignements).
- ✓ Route de Côme : M. le Maire expose la situation.
Devis : tarifs 2021 48000.00 TTC (prévoir une augmentation en 2022). Le chemin de Côme est mitoyen avec St Aubin-des-Chaumes. Nécessité de travailler ce dossier en commun et d'organiser une réunion.
- ✓ M. Christian BERTHIER signale que le fil du téléphone est très bas sur le chemin des eaubues.
- ✓ Signalement de dégradations dans la commune : panneaux couchés, remplacer les panneaux à Villars et à Culètre.